Dém´Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE MONTPELLIER

COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU

PROCES VERBAL DES **DELIBERATIONS** DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021	**Quorum : 11**
Numéro de séance : 1	**Nombre des présents : 18**
Date de convocation : 15/10/2020	**Nombre d'absents excusés : 2**
Présidence de : Mme LE BOLLOCH Sylvie	

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITEES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°
I. Approbation du PV du CA du 30/06/2020					
II. Présentation du protocole sanitaire					
III. Bilan de rentrée					
IV. Installation du CA et des commissions					
V. Calendrier annuel					
VI. Tarifs 2021					
VII. Répartition des IMP					
VIII. Délégation pour passation des marchés					
IX. Installation de vidéosurveillance					
X. Informations et questions diverses					

Signatures

Le Président
Mme LE BOLLOCH Sylvie

LYCEE G. CLEMENCEAU
LA PROVISEURE
MONTPELLIER

Le Secrétaire
M. SAMOURI Jamel

EMARGEMENT

Séance du : 05 novembre 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	**P**	**A**	**E**	**Nom-Prénom**	**P**	**A**	**E**
Administration	Chef d'établissement	**LE BOLLOCH Sylvie**	**X**						
	Adjoint Gestionnaire	**GERAUD Lyne**	**X**						
		EL OUARDOUNI Hafid	**X**						
	CPE	**PENDINO Hélène**	**X**						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	**WEBER Patricia**			**X**	**QUENTIN Jean-Pierre**	**X**		
	Groupement de commune								
	Commune siège								
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		**LESCURE Hélène**			**X**				
Total 5									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	**MAS Philippe**	**X**			**LARIO**			
		TREVISSOÏ Isabelle	**X**			**BELLIDO Marie-José**			
		VERGNIERES Chrystelle	**X**			**LALAN Isabelle**			
		DESCOUX Christine	**X**			**COMEAU Christelle**			
		DARRACQ Jean-François	**X**			**PELEGRIN A Laurent**			
		DALMON Marc	**X**			**NACER-CHERIF Sofiane**			
						BASTIDE Cécile			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
Total 6									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	**NESME Emmanuelle**	**X**			**MARSON Cécile**			
		SAMOURI Jamel	**X**			**DEME Isabelle**			
		QUAROUCH Hassan	**X**			**COLLENOT Yves**			
		OUDRER Anne-Marie	**X**			**BONNET Alexandra**			
		SOLHY	**X**			**COLLIERE**			

	Abderrahim CORNIAUX CARDOSO Marie-Thérèse	**X**		**Sophie GOULLI Taoufik**
Elèves	**GUICHARD Emma**	**X**		
	AOKACHE Sofiane		**X**	
Total 7				

OUVERTURE DU CA

Le secrétariat de séance est assuré par M. SAMOURI Jamel, représentant des parents d'élèves.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h.

L'ordre du jour est approuvé par les membres du CA.

Mme LE BOLLOCH remercie la FCPE pour l'hommage rendu à M. Samuel PATY et le soutien apporté aux enseignants de l'établissement.

I. APPROBATION DU PV DU CA DU 30/06/2020

Le procès-verbal du précédent CA en date du 30 juin 2020 est approuvé à l'unanimité. Mme NESME signale un oubli dans la liste d'émargement ; elle était présente contrairement à ce qui est indiqué.

II. PRESENTATION DU PROTOCOLE SANITAIRE

Un point est fait sur le nombre de cas positifs au COVID recensés dans l'établissement.

Entre le 1er septembre et le 16 octobre 2020 :
- au collège, 6 élèves et 1 enseignant
- au lycée, 14 élèves et 3 enseignants

Au cours de la semaine du 2 au 5 novembre 2020 :
- au collège, 1 élève positif (+ 3 cas en attente des résultats du test)
- au lycée, 2 élèves positifs (+ 2 élèves en attente des résultats du test) et 2 enseignants positifs (+ 1 enseignant en attente des résultats du test)

Tous les cas positifs ont contracté le COVID en dehors de l'établissement. Aucun cas de contamination n'a eu lieu au sein de la cité scolaire.

Suite à une question de l'APE, Mme LE BOLLOCH confirme qu'une quarantaine de distributeurs de gel hydro-alcoolique est à la disposition des élèves ainsi que dans les salles de classe.

La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée du collège et tout au long de la journée.

La direction du collège constate que des élèves arrivent sans masque le matin, ou avec des masques jetables usagés. Une nouvelle distribution de masques réutilisables sera faite en semaine 47.

Mme LE BOLLOCH et Mme GERAUD insistent sur la responsabilité des parents d'élèves pour lutter contre la propagation du virus et ainsi s'assurer que chaque enfant ait sur lui un masque pour le matin et un autre pour l'après-midi ; trop d'oublis sont constatés.

Le nouveau protocole sanitaire est adopté.

Il prévoit :
- la présence maximale de 700 élèves par jour sur site, collège et lycée confondus
- les cours en alternance un jour sur deux, favorisant le contact des collégiens avec l'établissement et réduisant ainsi le risque de décrochage scolaire
- la possibilité de réduire le nombre d'élèves à 15 par classe si les conditions sanitaires se détériorent
- passage par classe à la cantine et nombre d'élèves limités dans le réfectoire

Suite aux sollicitations et questionnements des parents d'élèves, la direction précise que :
- l'enseignement en distanciel n'est pas prévu pour les collégiens à l'heure actuelle
- l'organisation en demi-groupes est impossible par manque de salles disponibles et poserait un réel problème de planning, notamment concernant les lycéens en cours de spécialités
- pour éviter un nombre trop important d'élèves à la cantine, les élèves sont autorisés à déjeuner en extérieur avec un repas froid. Les parents sont incités, dans la mesure du possible, à faire déjeuner leurs enfants au domicile.

Le corps enseignant ajoute qu'il est bien conscient de la charge de travail qui sera demandée aux élèves les jours où ceux-ci ne seront pas au collège. Ainsi, la capacité de travail variant d'un élève à l'autre, une plus grande tolérance sera appliquée en ce qui concerne le travail qui n'aurait pas pu être réalisé à la maison et les évaluations, tout en insistant sur le rôle de chacun. Chaque parent et élève doit participer à cet effort collectif, le temps passé en dehors du collège n'est pas un temps de détente mais bien un temps consacré au travail scolaire.

M. Dalmon précise les difficultés spécifiques engendrées en cours d'EPS par l'application de ce nouveau protocole.

III. BILAN DE RENTREE

Le bilan de rentrée fait apparaître des effectifs en baisse à la rentrée 2020-21 : 420 élèves contre 443 élèves pour l'année scolaire 2019-2020. L'effectif total s'établit à 435 élèves en comptabilisant l'Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A).

Mme LE BOLLOCH insiste sur le fait que l'effectif pourrait encore varier en fonction des élèves qui arriveraient en cours d'année scolaire.

L'effectif total de la cité scolaire (collège et lycée) est de 1511 élèves.

IV. INSTALLATION DU CA ET DES COMMISSIONS

Les membres du CA procèdent à l'installation des commissions suivantes :
- commission éducative
- conseil de discipline
- commission permanente
- comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- conseils de classe

V. CALENDRIER ANNUEL

Le calendrier annuel prévisionnel est présenté aux membres du CA.

VI. TARIFS 2021

Les tarifs 2021 restent identiques aux tarifs 2020.

VII. REPARTITION DES IMP

La répartition des IMP (indemnités de mission particulière) comme proposée par la direction de l'établissement est validée par le CA.

Les IMP peuvent être versées à des enseignants, professeurs-documentalistes, CPE qui assurent en plus de leur service des missions d'ordre pédagogique ou éducatif.

VIII. DELEGATION POUR PASSATION DES MARCHES

Pouvoir a été donné par le CA à Mme LE BOLLOCH, ordonnatrice des recettes et dépenses de la cité scolaire Georges Clemenceau, concernant les marchés, contrats, conventions et autres questions financières.

IX. INSTALLATION DE VIDEOSURVEILLANCE

Le CA vote en faveur de l'installation de cinq caméras de vidéosurveillance : trois sur les parkings de l'établissement, une dans le hall, une dans la loge, suite à plusieurs tentatives de vol (une abstention).

La surveillance incombera à la personne en charge de l'accueil qui pourra ainsi prévenir la direction de l'établissement ou les autorités compétentes en cas d'intrusion ou de vol.

A noter que ces caméras n'enregistrent pas les vidéos ; ce dispositif ne comporte donc pas de risque en terme d'utilisation frauduleuse de l'image.

X. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Question sur le remplacement des professeurs absents :
Pour permettre le remplacement d'un professeur par le Rectorat, ce dernier doit être absent pour une durée minimale de deux semaines. Les ressources humaines disponibles pour le remplacement sont insuffisantes ce qui pose parfois des problèmes lors d'absences plus longues.

2) Question sur l'attribution des IMP :
Les IMP ne peuvent être allouées pour des motifs autres que ceux prévus par les décrets à ce sujet.

3) Questions diverses sur la restauration scolaire (produits bio, diversité des menus…) :
La direction indique que 50% des produits proposés sont bio ou AOP ou issus de circuits courts. 30% des repas sont bio et locaux. Un menu végétarien est proposé chaque semaine. Viande et poisson sont proposés à chaque repas. L'équilibre entre qualité et coût est au cœur des préoccupations de la direction et des personnels. Mme LE BOLLOCH invite les représentants des parents d'élèves à venir déjeuner à la cantine pour se rendre compte de la qualité des repas proposés.

CLOTURE DU CA

Les questions diverses étant épuisées, la séance est close à 20h.

LYCEE & COLLEGE
CLEMENCEAU
31 Avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER Cedex 2
☏ : 04.67.06.03.33
🖷 : 04 67 92 84 19
@ ce.0340039h@ac-montpellier.fr

Montpellier, le 3 novembre 2020

PROTOCOLE SANITAIRE

MODALITES PRATIQUES ET ORGANISATION DES COURS

CITE SCOLAIRE CLEMENCEAU

A compter du 9 novembre 2020

Préambule

Cette organisation a été élaborée en accord avec le protocole sanitaire de l'éducation nationale n°2 – de novembre 2020, validée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, DASEN de l'Hérault.

ACCUEIL DES ELEVES

L'entrée dans l'établissement se fait par l'Avenue G. Clemenceau.
La distanciation physique doit être respectée, en utilisant les marquages au sol présents sur le trottoir, dans l'entrée du lycée, le hall et devant les salles de classe.

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée et pendant toute la durée de la présence de l'élève dans l'établissement.
« Par arrêté préfectoral, le port du masque est également obligatoire dans un rayon de 30 mètres des entrées et sorties des établissements scolaires, en complément de l'obligation du respect des mesures barrières. »
En conséquence, les élèves gardent le masque pendant les récréations et tous les temps où ils sont devant l'établissement.

La sortie : les collégiens quittent l'établissement par le grand portail Avenue Enclos Fermaud, les lycéens par l'avenue Clemenceau. Pour éviter les regroupements, ils ne doivent pas demeurer devant l'établissement ou dans la rue et doivent rentrer sans tarder à la maison.

Dans l'établissement.

Dès l'entrée dans l'établissement, les élèves doivent se désinfecter les mains à l'aide des distributeurs de gel hydro alcoolique mis à leur disposition. Une trentaine de distributeurs de gel hydro alcoolique est placée sur les murs des différents bâtiments entourant la cour, devant chaque montée d'escalier et aux différents étages. Les toilettes disposent également de savon et essuie mains jetables.

➢ Les cours :

Chaque classe a une salle attribuée pour toute la durée des cours, excepté pour les cours spécifiques : sciences, musique, technologie, arts plastiques où les salles sont mutualisées. Les élèves doivent s'installer selon le plan de classe établi par le professeur dès leur arrivée dans leur salle.

Les élèves sont accueillis alternativement 1 jour sur 2, par niveau de classe, en classe entière (sauf cours spécifiques) **à compter du 9 novembre 2020.**

Cette organisation est conforme au protocole, elle permet de diviser par moitié le nombre d'élèves présents sur le site, rend plus accessible et plus sécurisé l'accès à la cantine et répond aux contraintes imposées par le nombre limité de salles.

« La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents. »

ACCUEIL DES ELEVES EN PRESENTIEL dans la cité scolaire G Clemenceau

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1ère semaine	**9 novembre**	**10novembre**	**11novembre**	**12novembre**	**13ovembre**
Classes Semaine A	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**	**FERIE**	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**
2ème semaine	**16novembre**	**17novembre**	**18novembre**	**19novembre**	**20novembre**
Classes Semaine B	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**
	LUNDI	**MARDI**	**MERCREDI**	**JEUDI**	**VENDREDI**
3ème semaine	**23novembre**	**24novembre**	**25novembre**	**26novembre**	**27novembre**
Classes Semaine A	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**
4ème semaine	**30novembre**	**1 décembre**	**2 décembre**	**3 décembre**	**4 décembre**
Classes Semaine B	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**	**6èmes** **3èmes** **Terminales** **2ndes 1 à 6** **BTS 1ère année**	**5èmes** **4èmes** **1ères** **2ndes 7à12** **BTS 2èmeannée**

Et ainsi de suite …

CONTINUITE PEDAGOGIQUE EN DISTANCIEL

Dans la mesure où les élèves sont accueillis en classe un jour sur deux, la continuité pédagogique et le contact régulier entre élèves et professeurs sont assurés.
Les professeurs continueront à fournir du travail à effectuer lorsque les élèves ne seront pas présents dans l'établissement. Outre les manuels scolaires, ils utiliseront les outils mis en place dans l'établissement (Pronote, ENT…) ils pourront s'appuyer également sur les dispositifs mis en place dans le cadre du plan de continuité pédagogique national (cours Lumni, classe à la maison du CNED).

➢ Les récréations :

Pour les temps de récréation, la cour est partagée en 2 zones : cour des collégiens, cour des lycéens.
Aux récréations, les élèves respectent la distanciation règlementaire.

Entre 2 heures de cours avec des enseignants différents, en dehors des récréations, les élèves restent dans leur salle.

➢ Le service de restauration.

Les élèves qui veulent déjeuner patientent devant le self en gardant une distanciation physique. Ils sont appelés pour entrer dans la cantine par groupe classe. Le service de restauration est ouvert de 11h15 à 13h30.

Les élèves doivent impérativement se laver les mains ou utiliser le gel hydro alcoolique mis à leur disposition, en entrant et sortant de la cantine. Le port du masque est obligatoire jusqu'à installation à la table du repas et pour tout déplacement.
Les élèves sont placés à table de manière à maintenir la distance la plus importante possible.
Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Exceptionnellement, les élèves peuvent apporter un panier repas pour déjeuner dans le parc (tables appropriées). Seuls, une petite bouteille d'eau et le repas du midi tiré du sac sont tolérés.
L'espace cafétéria est ouvert aux lycéens de 11h30 à 13h pour y déjeuner avec leur repas, sous surveillance, en respectant la distanciation sociale, par roulement de 28 élèves maximum.

Il est INTERDIT de manger et boire dans les salles de classe.

Mesures générales :

- Les toilettes sont nettoyées régulièrement dans la journée.
- Les salles de classes sont ventilées, nettoyées, désinfectées tous les jours.
- Dans chaque salle est déposé un flacon de gel hydro-alcoolique, un spray désinfectant, du papier absorbant.

Tout élève qui ne respecterait pas les consignes ou/et le protocole sanitaire sera sanctionné.

ROLE DES PARENTS :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :

- surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants notamment par la prise de température avant le départ pour l'école ;
- en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;
- ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ;
- informer le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;
- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.
- Avoir un masque propre dès le départ de la maison.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'établissement scolaire et l'infirmière si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, ou encore s'ils ont été identifiés contacts à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.

LA DIRECTION

CITE SCOLAIRE G. CLEMENCEAU - MONTPELLIER

Tableaux récapitulatifs CAS COVID +

Avant les congés de Toussaint	COLLEGE	LYCEE
Nombre d'Elèves PCR Positif	6	14
Nombre de Personnels PCR Positif	1	3

Du 2 au 5 Novembre 2020	COLLEGE	LYCEE
Nombre d'Elèves PCR Positif	1	2
Attente de résultats test Elèves	3	2
Nombre de Personnels PCR Positif	0	2
Attente de résultats test Personnels	0	1

CONSTAT EFFECTIFS COLLEGE & LYCEE CLEMENCEAU

RENTREE 2020 - 2021

NIVEAU :	EFFECTIF 2017/2018	EFFECTIF 2018/2019	EFFECTIF 2019/2020 (10/10/2019)	EFFECTIF 2020/2020 (12/10/2020)
6ème : 4 divisions	98	102	111	100
5ème : 4 divisions	104	110	112	109
4ème : 4 divisions	108	108	112	107
3ème : 4 divisions	115	115	108	104
TOTAL	425	435	443	420

NIVEAU :		EFFECTIF 2017/2018		EFFECTIF 2018/2019		EFFECTIF 2019/2020		EFFECTIF 2020/2021	
2 NDE :	GENERALE dont ABIBAC		383		424		390		365
	TECHNOLOGIQUE TMD		6		8		7		13
	Total		389		432		397		378
1ère :	GENERALE								
	Scientifique		154		101				
	ES		97		78				
	L	284	33	212	33	1 GENERALE	266	1 GENERALE	247
	TECHNOLOGIQUE TMD		6		17		10		9
	STMG		69		64		65		65
	Total		359		293		341		321
TALE	GENERALE								
	Scientifique		174		159		109		
	ES		142		102		86		
	L		54		33		33	Tale GENER.	256
	TECHNOLOGIQUE TMD		6		6		13		9
	STMG		68		71		72		65
	Total		444		371		313		330
TOTAL			1192		1096		1051		1029

NIVEAU :		EFFECTIF 2017/2018	EFFECTIF 2018/2019	EFFECTIF 2019/2020	EFFECTIF 2020/2021
BTS	1ère année	33	34	34	33
	2ème année	31	28	24	29
TOTAL		64	62	58	62
EFFECTIF TOTAL		1681	1593	1552	1511

COLLEGE G. CLEMENCEAU - MONTPELLIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGE

sous la présidence de Mme Sylvie LE BOLLOCH, Proviseure

		Emargement	Absents	Excusés
MEMBRES DE DROIT				
Chef d'établissement	Mme LE BOLLOCH Sylvie			
Chef d'établissement Adjoint	Mme GERAUD Lyne			
Adjoint-Gestionnaire	M. EL OUARDOUNI Hafid			
Conseiller Principal d'Education	Mme PENDINO Hélène			
PERSONNALITES				
Conseil Général	Mme WEBER			
Suppléants	*M. QUENTIN Jean-Pierre*			
Commune	? Demande Ville 20/10 et 05/11			
Suppléants	*? Demande Ville 20/10 et 05/11*			
Qualifiée	Mme LESCURE Hélène			
MEMBRES ELUS				
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation				
Titulaires	M. MAS Philippe			
	Mme TREVISSOÏ Isabelle			
	Mme VERGNIERES Chrystelle			
	Mme DESCOUX Christine			
	M. DARRACQ Jean-François			
	M. DALMON Marc			
Suppléants	*Mme LARIO BELLIDO Marie-José*			
	Mme LALAN Isabelle			
	Mme COMEAU Christelle			
	M. PELEGRINA Laurent			
	M. NACER-CHERIF Sofiane			
	Mme BASTIDE Cécile			
au titre des représentants des parents d'élèves				
Titulaires	Mme NESME Emmanuelle			
	M. SAMOURI Jamel			
	M. QUAROUCH Hassan			
	Mme OUDRER Anne-Marie			
	M. SOLHY Abderrahim			
	Mme CORNIAUX CARDOSO Marie-Thérèse			
Suppléants	*Mme MARSON Cécile*			
	Mme DEME Isabelle			
	M. COLLENOT Yves			
	Mme BONNET Alexandra			
	Mme COLLIERE Sophie			
	M. GOULLI Taoufik			
au titre des représentants des élèves				
Titulaires	GUICHARD Emma			
	AOKACHE Sofiane			
Suppléants	*suppléant GUICHARD*			
	suppléant AOKACHE			

COLLEGE G. CLEMENCEAU - MONTPELLIER

CONSEIL DE DISCIPLINE COLLEGE

sous la présidence de Mme Sylvie LE BOLLOCH, Proviseure

		Emargement	Absents	Excusés
MEMBRES DE DROIT				
Chef d'établissement	Mme LE BOLLOCH Sylvie			
Chef d'établissement Adjoint	Mme GERAUD Lyne			
Adjoint-Gestionnaire	M. EL OUARDOUNI Hafid			
Conseiller Principal d'Education	Mme PENDINO Hélène			
MEMBRES ELUS				
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation				
Titulaires	NACER-CHERIF Sofiane			
	DARRACQ Jean-François			
	DALMON Marc			
	LARIO Marie			
Suppléants	*COMEAU Christelle*			
	LALAN Isabelle			
	BASTIDE Cécile			
	TREVISSOÏ Isabelle			
au titre des représentants des parents d'élèves				
Titulaires	SAMOURI Jamel			
	NESME Emmanuelle			
	CORNIAUX CARDOSO Marie-Thérèse			
Suppléants	*DEME Isabelle*			
	MARSON Cécile			
	QUAROUCH Hassan			
au titre des représentants des élèves				
Titulaires	GUICHARD Emma			
	AOKACHE Sofiane			
Suppléants	*DIATTA Mariama ?*			
	2			
Elève et responsables légaux				
Elève				
Responsable légal 1				
Responsable légal 2				
Membres invités				
Professeur principal				
Délégué élève 1				
Délégué élève 2				
Autre …				

COLLEGE G. CLEMENCEAU - MONTPELLIER

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE (CESC) COLLEGE

sous la présidence de Mme Sylvie LE BOLLOCH, Proviseure

		Emargement	Absents	Excusés
MEMBRES DE DROIT				
Chef d'établissement	Mme LE BOLLOCH Sylvie			
Chef d'établissement Adjoint	Mme GERAUD Lyne			
Adjoint-Gestionnaire	M. EL OUARDOUNI Hafid			
Conseiller Principal d'Education	Mme PENDINO Hélène			
PERSONNALITES				
Conseil Général	Mme WEBER			
Suppléant	*M. QUENTIN Jean-Pierre*			
Commune	?			
Suppléant	*?*			
MEMBRES ELUS				
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation				
Titulaires	M. NACER-CHERIF Sofiane			
	Mme BASTIDE Cécile			
Suppléants	*M. MAS Philippe*			
	Mme DESCOUX Christine			
au titre des représentants des parents d'élèves				
Titulaires	OUDRER Anne-Marie			
	SAMOURI Jamel			
Suppléants	*APE*			
	FCPE			
au titre des représentants des élèves				
Titulaire	AOKACHE Sofiane			
Suppléant	*GUICHARD Emma*			
MEMBRES INVITES				
Médecin scolaire	Mme BARDES Sandra			
Infirmière	Mme BRASSELET Isabelle			
Assistante sociale	Mme BARRIER Angélique			

COLLEGE G. CLEMENCEAU - MONTPELLIER

COMMISSION EDUCATIVE COLLEGE

sous la présidence de Mme Sylvie LE BOLLOCH, Proviseure

		Emargement	Absents	Excusés
MEMBRES				
Présidente	Mme LE BOLLOCH Sylvie			
Suppléant	*Mme GERAUD Lyne*			
Conseiller Principal d'Education	Mme PENDINO Hélène			
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation				
Titulaire	DARRACQ Jean-François			
Suppléant	*NACER-CHERIF Sofiane / MAS Philippe*			
au titre des représentants des parents d'élèves				
Titulaire	NESME Emmanuelle			
	SAMOURI Jamel			
Suppléant	*COLLENOT Yves*			
	DEME Isabelle			
Elève et responsables légaux				
Elève				
Responsable légal 1				
Responsable légal 2				
Membres invités				
Professeur principal				
Délégué élève 1				
Délégué élève 2				
Professeurs de la classe				

COLLEGE G. CLEMENCEAU - MONTPELLIER

COMMISSION PERMANENTE COLLEGE

sous la présidence de Mme Sylvie LE BOLLOCH, Proviseure

		Emargement	Absents	Excusés
MEMBRES DE DROIT				
Chef d'établissement	Mme LE BOLLOCH Sylvie			
Chef d'établissement Adjoint	Mme GERAUD Lyne			
Adjoint-Gestionnaire	M. EL OUARDOUNI Hafid			
PERSONNALITES				
Conseil Général	Mme WEBER			
Suppléant	*M. QUENTIN Jean-Pierre*			
MEMBRES ELUS				
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation				
Titulaires	MAS Philippe			
	VERGNIERES Christelle			
	DESCOUX Christine			
Suppléants	*BASTIDE Cécile*			
	DARRACQ Jean-François			
	DALMON Marc			
au titre des représentants des parents d'élèves				
Titulaires	SOLHY Abderrahim			
	OUDRER Anne-Marie			
	SAMOURI Jamel			
Suppléants	*APE*			
	APE			
	DEME Isabelle			
au titre des représentants des élèves				
Titulaire	GUICHARD Emma			
Suppléant	*AOKACHE Sofiane*			

Planning - Calendrier prévisionnel
année scolaire 2020/2021

LE 12/10/2020

Présenté au Conseil pédagogique le 13-10-2020

	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21
1	J	D	M	V	L CA.C DEVOIRS COM. SPE Maths 1ère	L	J DNB BLANC	S	M	J POT ORAUX BAC
2	V remise matériel vote	L	M conseils de classe	S	M CVL	M	V	D	M conseils de classe 3 trim.	V
3	S	M	J	D	M	M EVAL PIX TERM.& BTS BILAN SPE 1ère G	S	L SEMAINE DES ARTS Eval Com Hist Tale	J	S
4	D	M MDL	V	L	J info.orient. parents 1GT CA.L EAF ECRIT BLC	J	D	M	V	D
5	L Suivi Collè Elections délégués de classe	J CA.C	S	M DEVOIR OCCITAN parents/ profs Tales	V DEVOIR COM. NSI Tale	V	L	M	S	L DELIB.
6	M Suivi Lycée réunion cordo lycée	V CVL	D	M	S	S	M FESTIVAL INDIEN	J CESC	D	M
7	M Eval test 6è DEVOIRS COMMUNS 3ème	S	L parents / profs 6ème & 3ème	J parents/ profs 1ères	D	D	M	V	L conseils de classe 3 trim.	M ORAUX 2ème gp
8	J Elections des personnels	D	M parents / profs 2nd	V	L info.orient. parents 3è EVALUATIONS COMMUNES 1ère	L Suivi Collège	J DEVOIRS COM.Françs 2nd	S	M	J
9	V Elections des parents	L CA.L Formation.délég collège & lycée	M DEVOIRS FRANC 1ère	S	M	M Suivi Lycée conseils de classe 2er trim.	V	D	M	V
10	S	M	J parents / profs 5ème & 4ème DEVOIR PHILO	D	M	M CERTIF. L.ECRIT	S	L EVALUATIONS COMMUNES 1ère	J	S
11	D	M	V	L	J info.orient. parents 2GT	J FIN Parcoursup	D	M	V	D
12	L Elections CVC- CVL réunion tutorat lycée	J PP Harmonisat conseils	S	M	V	V	L Suivi Collège CVL Bac Blanc Oraux Français	M	S	L
13	M Conseil Péda	V	D	M	S	S	M Suivi Lycée CA.C	J	D	M
14	M Inscription BAC - BTS	S	L Suivi Collège Stage 3ème & 1STMG Semaine Orientation	J CHS	D	D	M	V	L STAGES 2nde	M PERMANENCES
15	J	D	M Suivi Lycée	V	L Permanences	L Epreuves FINALES SPE Term conseils de classe 2er trim.	J CA.L	S	M	J
16	V	L Suivi Collèg	M	S Salon étudiants	M	M	V	D	M	V
17	S	M Suivi Lycée	J DEVOIR PHILO	D	M	M	S	L	J BAC PHILO	S
18	D	M	V REMISE ABIBAC	L	J	J Ambassadeurs collège/lycée	D	M	V EAF	D
19	L Permanences	J CESC	S	M Conseil Péda	V	V	L Permanences	M	S	L
20	M	V Remise des diplômes	D	M OUVERTURE Parcoursup	S	S	M	J Epreuves Communes Term	D	M
21	M	S	L	J réunion Parcoursup / parents Tale	D	D	M	V	L GRAND ORAL Révisions DNB BAC ORAUX BAC	M
22	J	D	M	V	L	L Entretien Orient. PP 3ème EVALUATION PIX 3ème	J	S	M	J
23	V	L	M	S	M	M	V	D	M	V
24	S	M CA.C BILAN SPE 1ère G	J	D	M	M	S	L	J CA.C	S
25	D	M	V	L Suivi Collège EVAL C. HIS.1ère Semaine Orientation	J	J parents / PP collège	D	M Epreuves COMMUNES Term	V COM. PERM.	D
26	L	J conseils de classe 1er trim.	S	M Suivi Lycée	V	V	L	M	S	L
27	M	V CVL	D	M DEVOIRS COM. Maths 2nd	S	S PORTES OUVERTES	M	J	D	M
28	M	S	L	J COM. PERMANENTE	D	D	M	V ORAL.DNB	L GRAND ORAL BAC DNB ORAUX BAC	M
29	J	D	M	V DEVOIRS COM. SPE Maths Tale		L	J	S	M	J
30	V	L CA.L	M	S		M	V	D	M CA.L	V
31	S		J	D		M DNB BLANC		L		S

LYCEE & COLLEGE
CLEMENCEAU
31 Avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER Cedex 2
☏ : 04.67.06.03.33
🖶 : 04 67 92 84 19
@ ce.0340039h@ac-montpellier.fr

Montpellier, le 01 Octobre 2020

PROPOSITION DE REPARTITION

I.M.P

Objet : IMP : Indemnité pour mission particulière

Réf : Décrets n°2014-940 et 2014-941 du 20 aout 2014 portant sur les missions et obligations règlementaires de service des enseignants d'EPLE publics. Décret n°2015-475 du 27 avril 2015 fixant les modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière

Rappel : Des indemnités (IMP) peuvent être versées à des enseignants, professeurs documentalistes, ou CPE qui prennent en charge, **en sus de leur service ou missions statutaires**, des activités ou missions d'intérêt pédagogique ou éducatif. Ces IMP sont, suivant les cas, annualisées ou ponctuelles.

Le rectorat nous a attribué 4.50 pour le COLLEGE, au taux annuel forfaitaire de 1250€.

Certaines de ces IMP sont déjà fléchées :

Propositions de répartition :

- **Coordination Activités Physiques : 1 IMP** *Mme BASTIDE*
- **Référent Décrochage scolaire : 0,5 IMP** *Mme PENDINO*
- **Référent Ressources Pédagogiques Numériques : 0,75 IMP** *Mme DESCOUX*
- **Référent Ressources (Pronote) /ENT : 0,75 IMP** *M PELEGRINA*
- **Coordonnateur Dispositif « Devoirs Faits »: 0.25 IMP** *Mme PENDINO*
- **Référent Culture : 0,5 IMP**

- **Autres Missions d'Education:** à moduler suivant l'engagement des intervenants.
  - **Parcours Citoyen : 0,25 IMP**
    Accompagner l'élève dans la prise de conscience de ses droits, mais aussi de ses devoirs et de ses responsabilités.
  - ✓ **0,25 IMP** *M NACER-CHERIF*

- **Autres Missions : Activités diverses : 0,25 IMP**
  - **Projets :** à moduler suivant l'engagement des intervenants.